

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.



SOMMAIRE

P 1 et 2 : Une année 2017 riche en évènements.

P 2 : Montagn'Art 2017. P 3 : Photographies Michaud. P 4 et 5 : Procès verbal de délimitation de la commune de Mizoën.

P 6 : Décoration picturale de l'église de Mizoën au XVIe siècle. - Brèves et longues - P 7 et 8 : Printemps du livre 2017.

N°95
FÉVRIER
2017

UNE ANNÉE 2017 RICHE EN ÉVÉNEMENTS

En ce début d'année, le conseil d'administration et moi-même tenons à vous adresser, à toutes et tous, adhérents, sympathisants et amis lecteurs, nos meilleurs vœux de bonheur, santé (surtout) et prospérité.

Optimiste par nature, j'ai toujours essayé de transmettre cet état d'esprit et encouragé les bonnes volontés qui ont pu compter sur mon total soutien. Mon engagement au sein de Coutumes et Traditions, soutenu par ma passion d'historien pour ce beau pays d'Oisans, se traduit dans le dynamisme constant de notre association. Après 23 ans d'existence, son implication sur les plans culturel, patrimonial, artistique et historique est reconnue par tous les acteurs des deux cantons du Bourg-d'Oisans et de La Grave. Nous sommes en conséquence régulièrement sollicités pour participer à des événements, expositions, conférences, etc.

L'année 2017 devrait encore marquer le rôle important que nous jouons dans l'animation de la vie culturelle locale. L'édition du beau livre de notre administrateur Paul Girard en est l'exemple par excellence. Nous nous sommes beaucoup investis, Lionel Albertino et moi-même, dans la réalisation de cet ouvrage sur la toponymie de la Vallée du Ferrand. L'auteur, qui a réalisé un gros travail de fond, a pu compter sur notre collaboration parfois exigeante, mais le résultat est là. Ce bel ouvrage magnifiquement illustré, financé par l'association (mais aussi par les souscriptions reçues, tant des communes que de particuliers), comble un vide dans le domaine de l'étude des noms de lieux en Oisans.

Nous avons également contribué à la sortie du livre sur les voies romaines des Alpes Cottiennes de notre ami – et adhérent – le Dr François Artru, en nous portant acquéreur de 50 exemplaires auprès de l'Université de Franche-Comté.

Nous poursuivrons au Foyer Municipal du Bourg, sous la direction de notre vice-président Oleg Ivachkévitich, notre Printemps du Livre en Oisans qui vient d'atteindre sa majorité (21 ans !), ainsi que notre Concours de Nouvelles Yvonne Sévoz,

EN 2017,
MALGRÉ QUELQUES
ADDITIONS, DIVISIONS,
SOUSTRACTIONS :

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Omon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

RIVALES
ET SOLIDAIRES,
SONT DES COMMUNES
TOUJOURS VIVANTES.

AVANT 1789,
MANDEMENT
D'OYSANS COMPRENAIT
21 COMMUNAUTÉS, FORT
LIÉES ENTRE ELLES :

Allemond
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freney
Les Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villard d'Aresnes
Villard Eymond
Villard-Reculas

DE LEURS RIVALITÉS,
DE LEURS
SOLIDARITÉS,
QUE RESTE-T-IL ?

en espérant avoir autant de participants novellistes que les années précédentes. Nous pourrons alors publier une 6^e édition (déjà) de notre recueil de Contes et Nouvelles.

Vous nous retrouverez associés à la Fête des Minéraux organisée par Michel et Florence Gaude, avec un stand de livre, une exposition sur les titres miniers (dont La Gardette et la Fare), une autre sur les lampes de mine à feu nu et les cannes de maîtres-mineurs. Je présenterai aussi dans la belle salle de la Maison du Parc trois conférences sur les cristaux, les mines de l'Oisans et les cristalliers. Un défilé costumé sera organisé le samedi, jour de marché, par Marilyn Brichet, dont les réalisations pourront être admirées au cours de chacune de nos manifestations.

Cette année verra en juillet, à Oz en Oisans, un MONTAGN'ART nouvelle formule, avec l'attribution de deux prix dotés par l'association (celui du Public et le « Coup de cœur »). Une animation est prévue tout au cours de la semaine avec des conférences, une exposition de cartes postales, la présentation de l'ancien lac Saint-Laurent, etc.

Un comité d'organisation de six membres a été mis en place, et deux commissaires ont été désignés : le Dr Nadine Basset et Gérard Dionnet, notre trésorier, actif comme toujours sur tous les fronts avec son épouse Arlette. Mais j'ai tenu, cette année, à participer personnellement à la commission qui a travaillé sur le nouveau règlement, marquant tout l'intérêt que je portais à la réussite et à la pérennité de ce salon artistique ouvert à tous.

À noter que nous serons également présents à la Vogue du Bourg pour une exposition de cartes postales ROBY éditées au Bourg-d'Oisans dans les années 1950 (Robert Benoit puis Paul Daval).

Pour clôturer une saison bien remplie, nous avons déjà fixé au dimanche 24 septembre notre assemblée générale annuelle qui se tiendra dans la commune d'Ornon, laquelle (avec l'association *Mémoire d'Ornon*) se réjouit de nous accueillir.

_____ Bernard FRANÇOIS

MONTAGN'ART 2017 :

Nous vous confirmons que l'exposition aura lieu à OZ Station du 20 au 28 juillet. La salle polyvalente sera réservée le jeudi 20 juillet pour l'installation des œuvres. L'ouverture se fera le vendredi 21 juillet pour le public qui pourra voter pendant toute la durée du salon pour élire le tableau lauréat du Prix du Public. Le vernissage se tiendra le samedi 22 juillet à 11 heures, jour unique de vote du jury composé des membres du conseil d'administration, des exposants et des membres du comité d'organisation présents à Oz durant cette journée. Ce jury élira le tableau lauréat du Prix Coup de Cœur Montagn'art. Le concours entre les peintres exposants sera donc doté cette année de deux prix récompensés de façon nouvelle. Puisque l'art et la culture seront au service du patrimoine uissan, différents événements viendront compléter la manifestation: conférences, expositions parallèles, défilés de costumes... Des animations devraient également être mises en place en partenariat avec l'Office du Tourisme d'Oz qui va inclure notre dispositif dans son agenda. La pérennisation de cette manifestation depuis plus de vingt ans témoigne de la présence de nombreux talents locaux qui, grâce à leurs dons, permettent de montrer et valoriser le patrimoine culturel et naturel de l'Oisans.

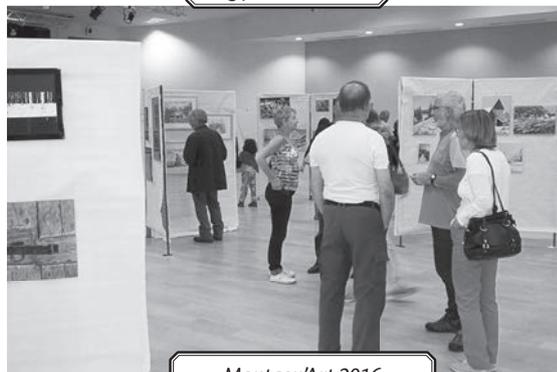
Dans un esprit de découverte, une visite de groupe de l'exposition de peintures et de photographies « Impressions de Vallée, Artistes en Romanche » sur le thème du patrimoine hydro-électrique de la Romanche, a été proposée à tous les artistes exposant à Montagn'art et aux membres du conseil d'administration de l'association. Devant le nombre conséquent de personnes inscrites, cette sortie au Musée Hydrélec de Vaujany, suivie du pot de l'amitié à la mairie, est confirmée pour le samedi 18 mars à 14 heures. Pour les retardataires, n'hésitez pas à vous manifester, il reste des places.

Nous remercions les exposants déjà inscrits au Montagn'art 2017 et nous rappelons aux autres de bien vouloir penser à leurs inscriptions avant la fin Mars. Les nouveaux talents sont les bienvenus, deux de plus ont été accueillis l'année dernière. Nous saluons les plus anciens partis en retraite bien méritée.

_____ Nadine BASSET



Oleg passe la main !



Montagn'Art 2016

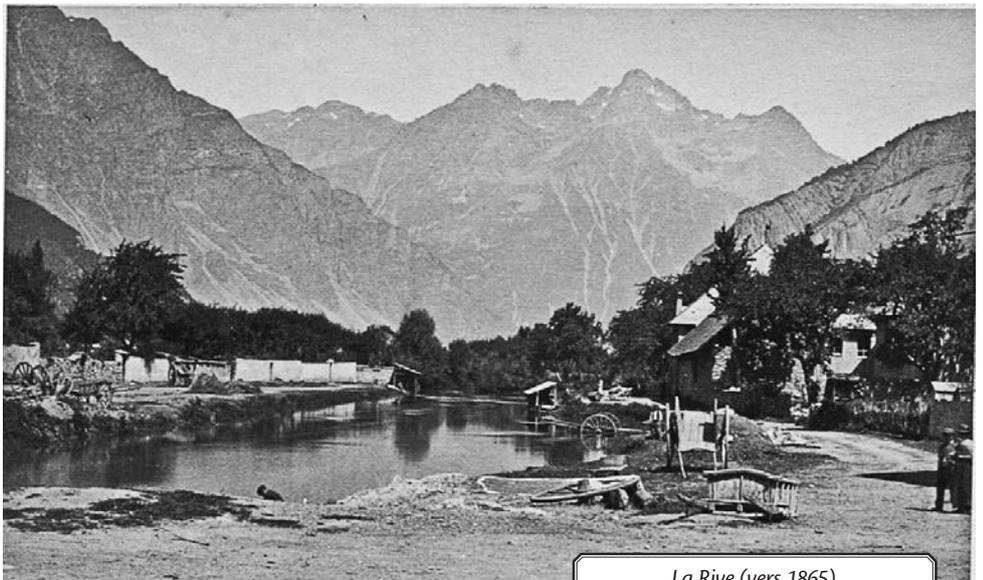


Costumes traditionnels

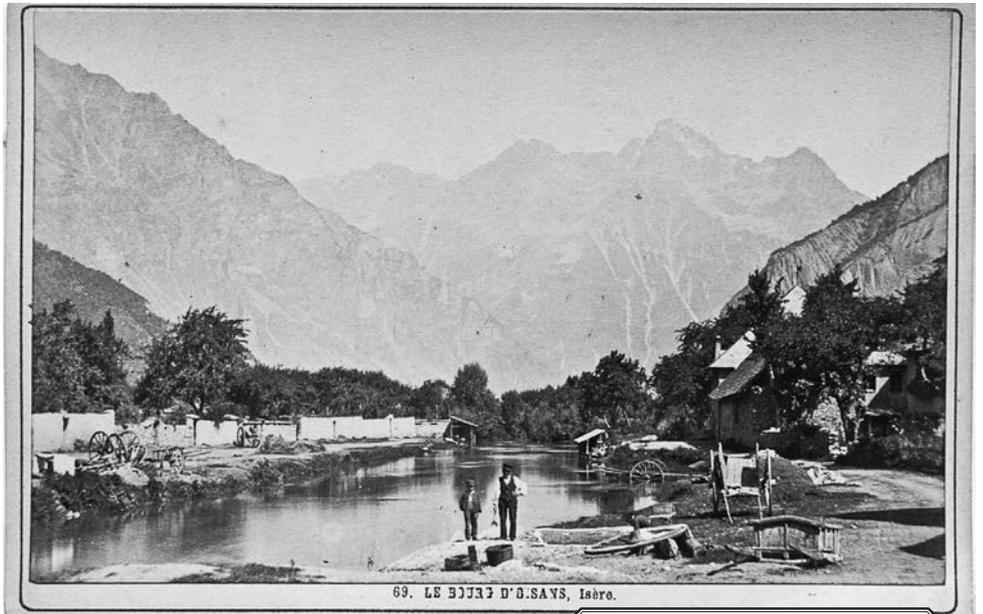
PHOTOGRAPHIES MICHAUD

En complément de notre article paru en trois parties dans nos précédents numéros, nous publierons régulièrement des photographies réalisées dans les années 1860-1878 par le pharmacien-photographe du Bourg-d'Oisans Alfred MICHAUD.

_____ B. FRANÇOIS

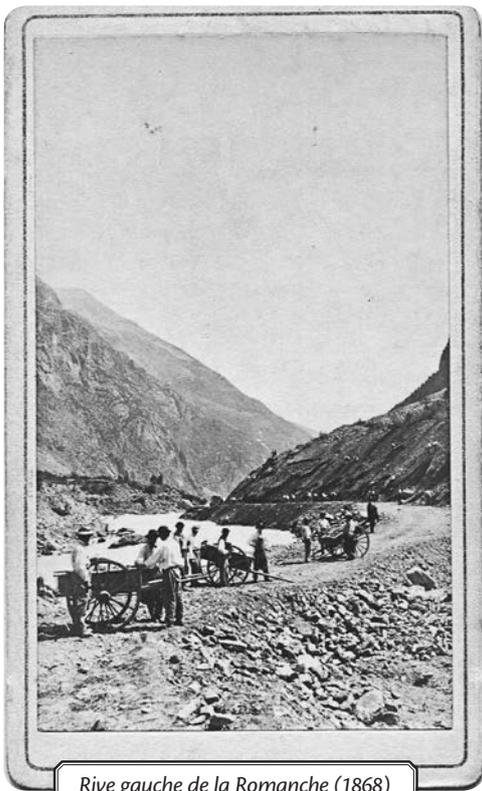


La Rive (vers 1865)

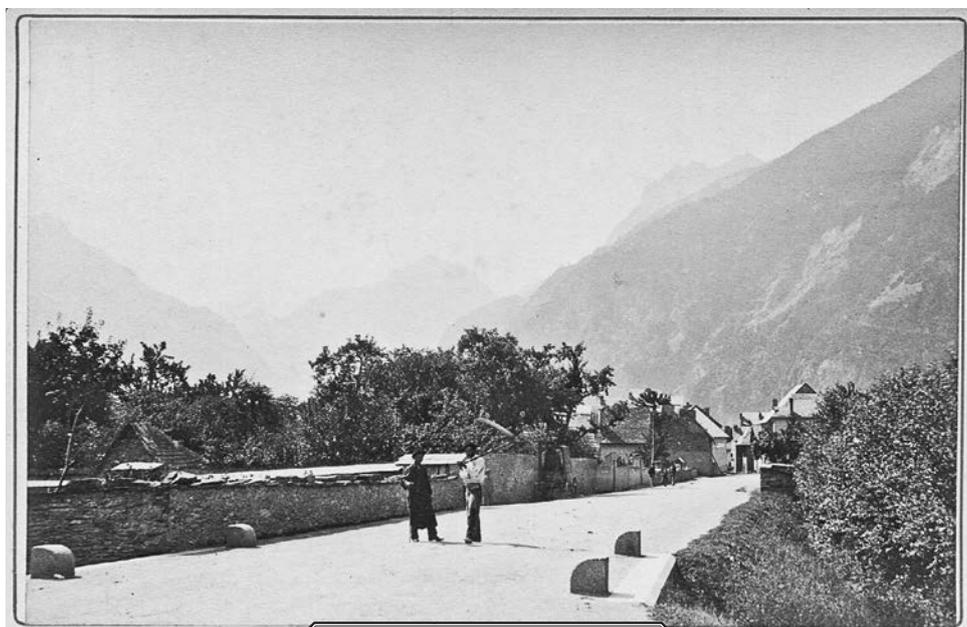


69. LE BOURG D'OISANS, Isère.

Autre vue de la Rive (vers 1870)



Rive gauche de la Romanche (1868)



Entrée du Bourg (vers 1870)

(1827) PROCÈS VERBAL DE DÉLIMITATION DE LA COMMUNE DE MIZOEN AVEC LES COMMUNES LIMITROPHES.

Par Denis VEYRAT

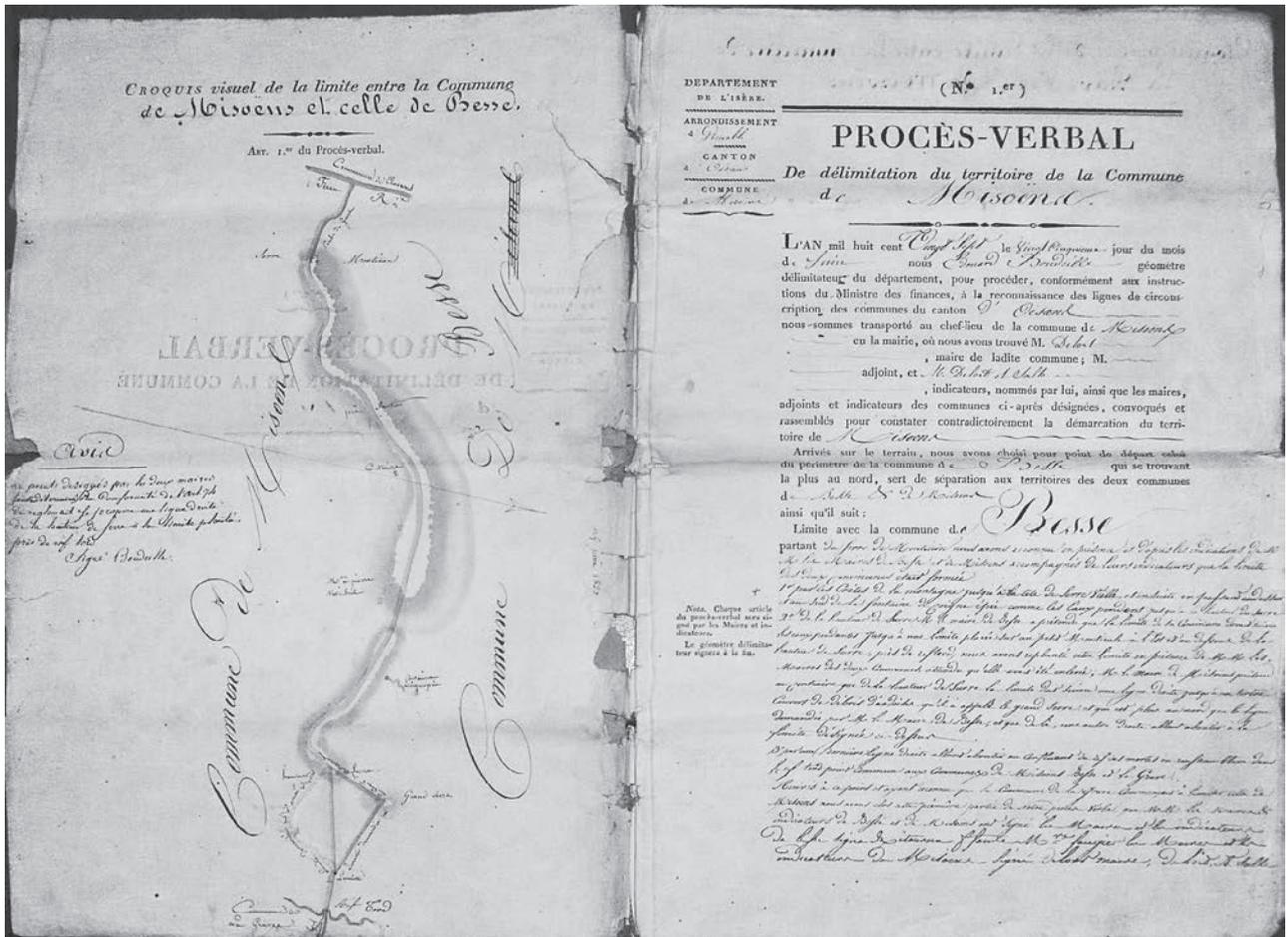
(Page 2)

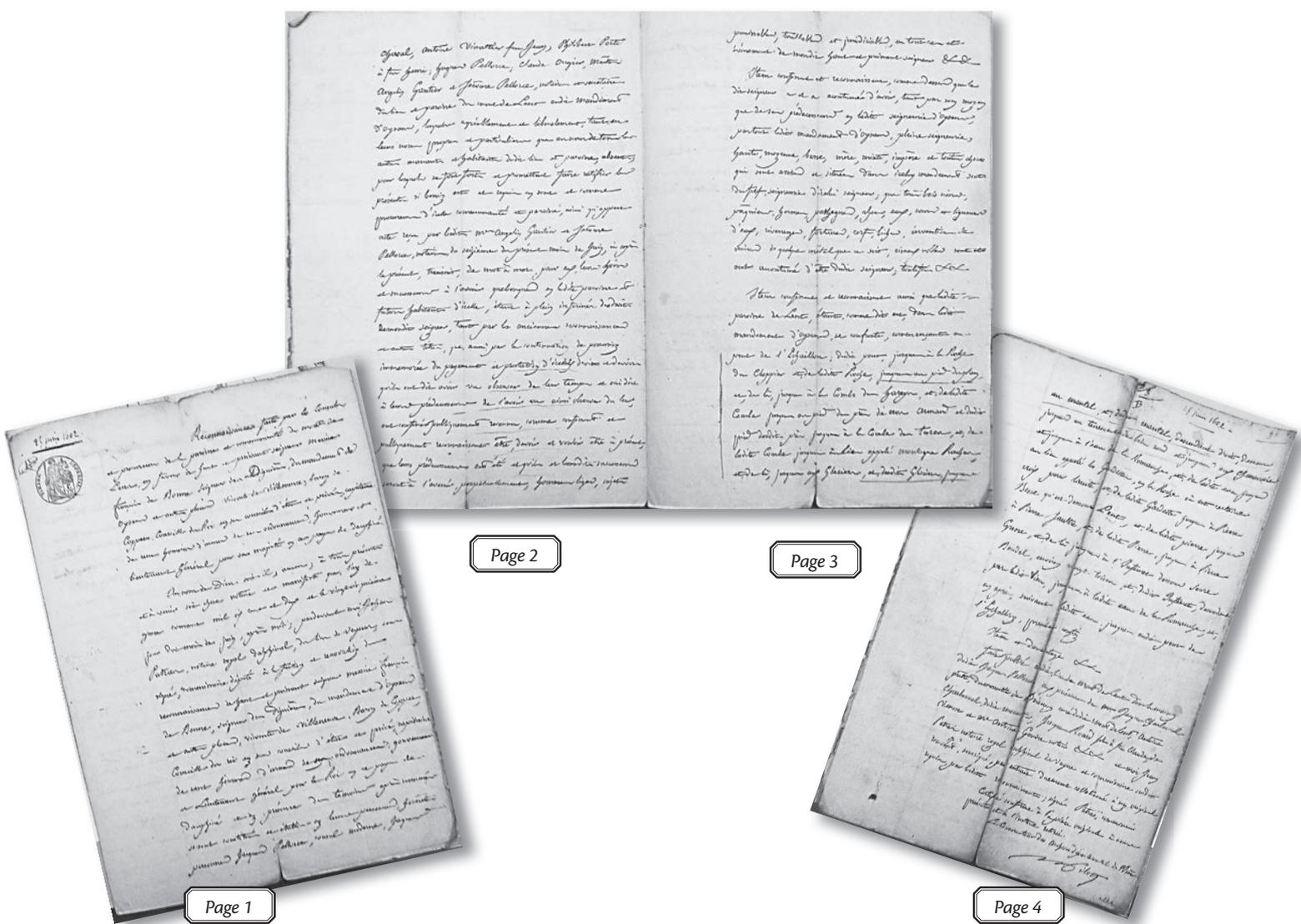
Chasal, Antoine Vinatier feu Jean, Philibert Porte à feu Henri, Hugues Pellorce, Claude Ougier, maitres Angelin Gautier et Jérôme Pellorce, notaire et secrétaire du lieu et paroisse du mont de Lent audit mandement d'Oysans, lesquels agréablement et libéralement, tant en leurs noms propres et particuliers que au nom de tous les autres manants et habitants dudit lieu et paroisse, absents, pour lesquels se font forts et promettent faire ratifier les présentes si besoin est et requis en sont et comme procureur d'icelle communauté et paroisse, ainsi qu'appert acte reçu par lesdits Mes Angelin Gautier et Jérôme Pellorce, notaires, du seizième du présent mois de juin, ci après le présent, transcrit, de mot à mot, pour eux, leurs hoirs et successeurs à l'avenir quelconque en ladite paroisse et futurs habitants d'icelle, étant à plein informés des droits de mondit seigneur, tant par les anciennes reconnaissances et autres titres, que, aussi, par la continuation de possessions immémorée du paiement et prestation d'iceux droits et devoirs qu'ils ont dit avoir vu observer de leur temps et ouï dire à leurs prédécesseurs de l'avoir vu observer de leur ont conféré publiquement reconnaissant être, devoir et vouloir être à présent que leurs prédécesseurs ont été et qu'ils et leursdits successeurs seront à l'avenir, perpétuellement, hommes liges, sujets

(Page 1)

25 juin 1602

Reconnaissance faite par les consuls et procureur de la paroisse et communauté du Mont de Lans, en faveur de haut et puissant seigneur Messire François de Bonne Seigneur des Diguières, du mandement de Oysans et autres places Vicomte de Villeneuve, baron de Coppet, Conseiller du Roi en ses conseils d'état et privé, Capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, Gouverneur et Lieutenant Général pour sa majesté en ce pays de Dauphiné. Au nom de Dieu, soit-il, amen, à tous présent et à venir soit chose notoire et manifeste que l'an de grace courant mil six cent et deux et le vingtcinquième jour du mois de juin, après midi, pardevant moi Jehan Patras, notaire royal delpinal, du lieu de Veynes, sous signé, commissaire député à la fonction rénovation d'une reconnaissance de haut et puissant seigneur messire François de Bonne, Seigneur des Diguières, du mandement de Oysans et autres places, Vicomte de Villeneuve, baron de Coppet, conseiller du Roi en ses conseils d'état et privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, Gouverneur et Lieutenant Général pour sa majesté en ce pays de Dauphiné ce en présence des témoins après nommés se sont constitués et établis en leurs personnes, honnête personne Jacques Pellorce, consul moderne, Jacques





(Page 3)

puissable, taillable et juridiciable, en tout cas et événements de mondit haut et puissant seigneur &&

Item confessent et reconnaissent, comme dessus que le dit seigneur a et a acoutumé d'avoir, tant par son moyen que de son prédécesseur en ladite seigneurie d'Oisans, partout ledit mandement d'Oisans, pleine seigneurie, haute, moyenne, basse, mère, mixte, impère et toutes choses qui sont assises et situées dans d'iceluy mandement sont du fief, seigneurie d'icelui seigneur ; que tous bois noirs, paquiers, hermes, pathagne (?) alpes, eaux, cours et ligneurs d'eaux, riverages, fortunes, cerfs, biches, invention de mines de quelque métal que ce soit, oiseaux nobles sont et ont accoutumé d'être dudit seigneur, toutefois && Item confessent et reconnaissent aussi que ladite paroisse de Lent, étant comme dit est, dans ledit Mandement d'Oisans, se confronte, commençant au pont de l'Echaillon, dudit pont, jusqu'à la Roche du Clappier et, de ladite Roche, jusqu'au pied du plan et de là, jusque à la Combe des hareys, et, de ladite Combe jusqu'au pied des prés de nos (?) Armand et dudit pied desdits prés jusque à la Combe des Tures, et, de ladite Combe jusque au lieu appelé montagne Rochas et de là, jusqu'aux Glaciers, et, desdits Glaciers, jusque

(Page 4)

au mantel, et, dudit mantel, descendant droit, dessous, jusque au tenement de bois rond et jusque aux Chavaneries et jusque à l'eau de la Romanche, et, de ladite eau jusque au lieu appelé les Gardettes, en la Roche où est certaine croix pour limite, et de ladite Gardette jusque à Pierre Besse qu'est dessous Lent, et, de ladite pierre jusque à Piere Jaultre, et, de ladite Pierre, jusque à Pierre Grosse, et de là jusque à l'Infernet dessous Serre Bondel, environ vingt toises et, dudit Infernet, descendant par ledit lieu, jusque à ladite eau de la Romanche, et, en après, suivant ladite eau, jusque audit pont de l'Eychallion, premier confin

Item et davantage &&

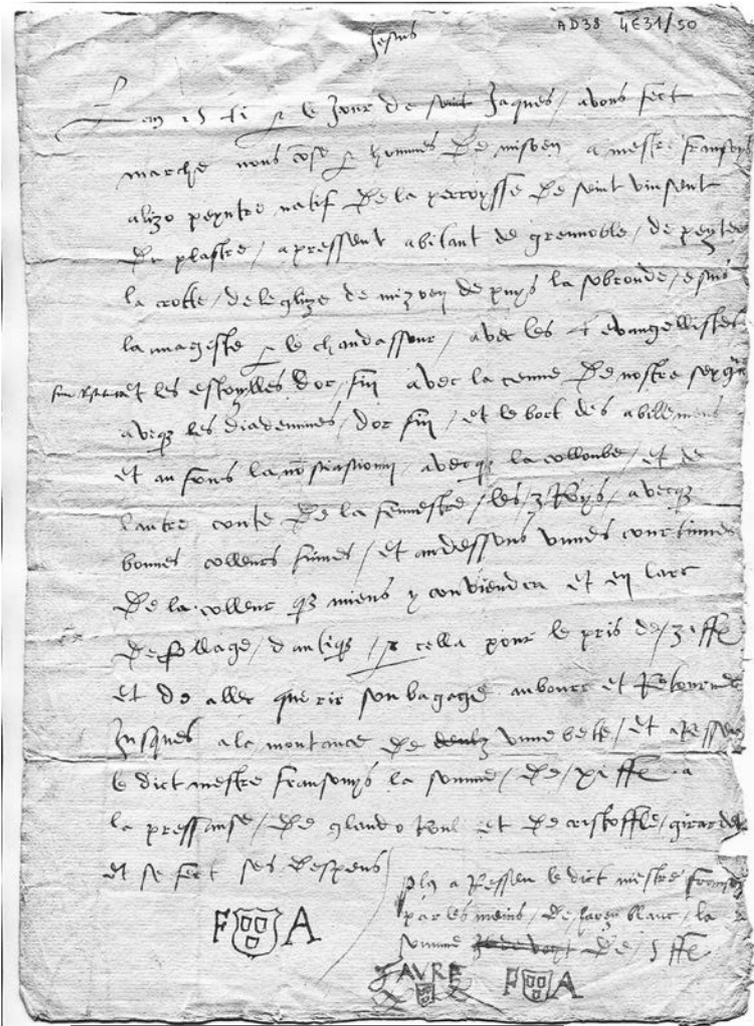
Fait et publié audit lieu du Mont de Lent dans la maison dudit Jacques Pellorce en présence de Me Jacques Charbonnel prêtre, du monestier de Briançon, curé dudit Mont de Lent, Antoine Charbonnel dudit Monestier, Jacques Roard fils à feu Claude, de Venosc et Me Antoine Gondre notaire && et moi Jean Patras notaire royal delphinal de Veyne et commissaire susdit vivant, soussigné, par extrait duement collationné à son original registre, par lesdits reconnaissants ; signé Patras, commissaire

Certifié conforme à la pièce originale à nous présentée et à l'instant retirée

Le conservateur des archives départementales de l'Isère

DÉCORATION PICTURALE DE L'ÉGLISE DE MIZOËN AU XVI^e SIÈCLE

Avant que le gros bourg de Mizoën, en haut-Oisans, ne devienne un fief du Protestantisme (alors désigné sous l'abréviation R.P.R., signifiant Religion Prétendue Réformée), les habitants étaient de bons catholiques veillant à entretenir et décorer leur église. Un précieux manuscrit daté de 1541 se trouve classé aux Archives Départementales de l'Isère sous la référence 4 E 31/50. Il nous révèle un marché passé avec un artiste-peintre de Grenoble nommé François Alizo, pour la réalisation d'une fresque murale dans la crypte de ladite église. Nous avons tenté de transcrire, autant que faire se peut, cette écriture difficilement lisible de ce milieu du XVI^e siècle.



Manuscrit Mizoën Peinture Église 1541

« L'an 1541 et le jour de saint Jaques avons fect marché nous consul et hommes de misoen a mestre Fransoyt Alizo peyntre natif de la perroyse de Saint Vinsent du plastre, a present abitant de Grennoble, de peyter (sic) la crotte de l'eglize de mizoen depuys la sobronde (?) desus la magesté et le chandassour (?), avec les 4 evangellistes et les estoylles d'or fin, avec la cenne de nostre seygneur aveqz les diademmes d'or fin, et le bort des abillemens, et au fons la nonsiasiom avecqz la collombe, et de l'autre couté de la fenestre les 3 Roys avecqz bonnes colleurs finnes, et au dessous unnes (?) courtinnes de la colleur que mieus y conviendra, et en l'art de follage [feuillage] d'antique, et cella pour le pris de 31 ffx [florins] et de aller querir son bagage au bourc [Bourg-d'Oisans] et retournes jusques a la montance de unne bette, et a resseu le dict mestre fransouys la somme de XI ffx a la pressanse de glaudo Roul et de christoffle girardet et se fect ses despens.

[ajouté] Plus a resseu le dict mestre fransouys par les mains de hary blanc la somme de 5 ffx. »

Bernard FRANÇOIS

BRÈVES ET LONGUES

- **Sollicité par l'Université Inter-Âge du Dauphiné (UIAD)**, notre président a présenté le 31 janvier, devant une centaine de personnes, salle du CRDP à Grenoble, une conférence sur le thème de son dernier ouvrage : la Romanche.
- **Le mardi suivant 7 février**, Bernard François était invité au Bourg-d'Oisans par l'APAO (Association pour la Promotion de l'Agriculture en Oisans) pour intervenir sur le même sujet à l'occasion de son assemblée générale. Il présenta également un diaporama d'une soixantaine de cartes postales et photographies relatives à l'agricul-

ture en Oisans dans les années 1900-1960, et dont une copie fut remise à la présidente Émilie Salvi. Cette association, créée en 1983, agit pour faire connaître et développer les activités agricoles et pastorales dans le canton. Elle travaille en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture, laquelle a mise à sa disposition une conseillère territoriale, Sonia Coin, qui en est l'animatrice.

- **Nous adressons nos très sincères condoléances** à notre administratrice Joëlle Claveyrolas qui vient de perdre sa maman.

CONCOURS DE NOUVELLES 2017

« Prix littéraire Yvonne Sévoz »

Ouvert le 1^{er} janvier 2017 - Clôturé le 15 mars 2017



Collection Musée Dauphinois : de gauche à droite, Laurence Müller fille cadette d'Hypolite Müller, premier conservateur du Musée dauphinois de Grenoble, Yvonne Sévoz et sa sœur Évelyne.

Organisé par l'association « Coutumes et Traditions de l'Oisans »

Les résultats seront proclamés le dimanche 2 avril 2017

pendant la journée du « Printemps du Livre »

au foyer municipal du Bourg d'Oisans

A votre demande, nous vous adresserons
le règlement 2017 du concours.

Pour tous renseignements, contactez :

Oleg IVACHKEVITCH

BP 53- 38520 Le Bourg d'Oisans

Tél. 04 76 11 00 15

E-mail : oleg.ivach@orange.fr

Lionel ALBERTINO

Le Village- 38142 Le Freney-d'Oisans

Tél. 04 76 80 17 24

E-mail : info@freneydoisans.com

LE PRINTEMPS DU LIVRE DE L'OISANS

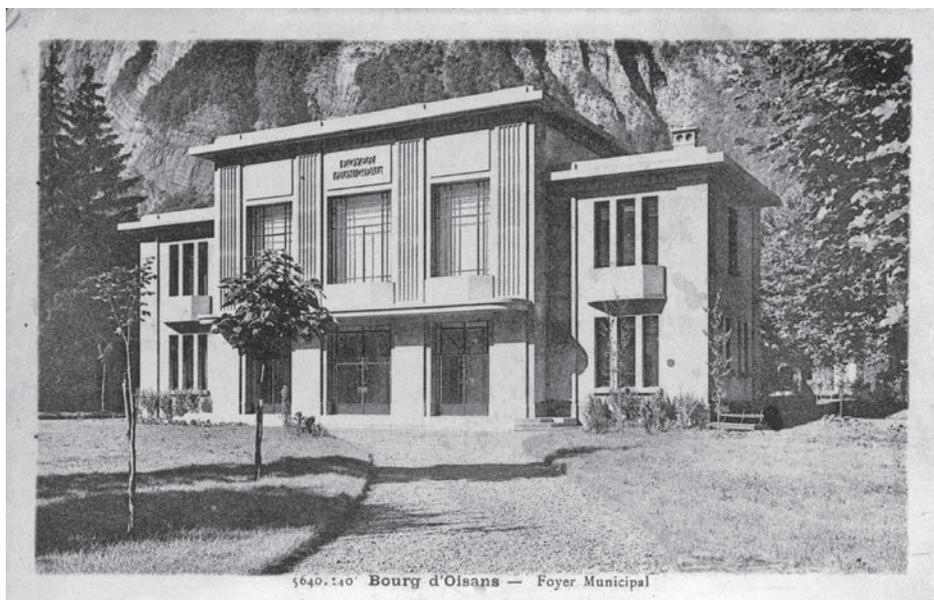
Rencontre avec les auteurs régionaux

Dédicaces

6^e CONCOURS DE NOUVELLES

Remise du Prix littéraire «Yvonne Sévoz»

15 h Diaporama « La vallée du Vénéon et les Écrins »



LE BOURG D'OISANS FOYER MUNICIPAL

DIMANCHE 2 AVRIL 2017

10h -19h

Salon organisé par l'association
« Coutumes et Traditions de l'Oisans »

en partenariat avec la Mairie du Bourg d'Oisans
Regards sur le monde - Freneytique - Livres & Palabres - Al'Pages
Association de la vallée du haut Ferrand

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Oisans

— ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —

Président : Bernard François — **Vice-présidents :** Oleg Ivachkévitich et André Glaudas

Trésorier : Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Guy Meunier — **Secrétaire :** Rachel Dubois

Présidents d'honneur : Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux, Madeleine Martin †

Comité de rédaction : Bernard François, Oleg Ivachkévitich, Gérard Dionnet, Pierre Martin

Réalisation du bulletin : Lionel Albertino et Pierre Martin — **Adresse postale :** 38 rue de Viennois — 38520 Le Bourg d'Oisans

Adresse e-mail : info@coutumesethistoirenoisans.com — **Site internet :** <http://coutumesethistoirenoisans.com>

Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.